

à 1922. Les tableaux 13, 14 et 15 consistent en une analyse du commerce extérieur du Canada des dernières années, selon l'origine, l'état de fabrication et la destination des produits. Nos échanges avec les Antilles font l'objet des tableaux 16 à 18. Les droits de douane perçus aux ports d'entrée canadiens se trouvent dans le tableau 20; une distinction de nos importations sous nos différents tarifs fait l'objet du tableau 21 et les tableaux 22 à 25 sont consacrés à une analyse de nos échanges, par pays. Enfin, les tableaux 26 et 27 qui nous font connaître l'un, les importations en Grande-Bretagne de produits alimentaires et l'autre, les exportations par les Etats-Unis des mêmes marchandises pendant les cinq années passées, sont ajoutés à ce chapitre dans le but de renseigner nos négociants sur les importations de leurs meilleurs clients, aussi bien que sur les exportations de leurs grands concurrents.

Commerce extérieur.—Les échanges commerciaux du Canada, pendant l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1922, se sont élevés à \$1,501,731,341, comparativement à \$2,450,587,001 pendant l'exercice précédent, c'est-à-dire qu'ils ont fléchi de près de 40 p.c. A première vue, cette régression est sans précédent; sans doute, elle fut partiellement réelle et on doit l'attribuer à la dépression qui se fit sentir durant cette année. Toutefois, le nombre-indice des prix de gros, publié par le ministère du Travail, dont la moyenne est établie sur ces deux périodes de 12 mois et, s'établissait pour la période la plus récente à 235·1, comparativement à 315·1 pour la période immédiatement précédente, soit une baisse de 25·5 p.c. Il faut donc en déduire que la chute de 40 p.c. constatée dans notre commerce est attribuable, à concurrence de 25 p.c. approximativement à la baisse des cours et à concurrence de 15 p.c. environ à la réduction de son volume.

Nos exportations au Royaume-Uni se composaient de \$299,361,675 de produits domestiques, plus \$1,001,578 de produits étrangers, tandis que nos importations du même pays se limitaient à \$117,134,576, soit une balance visible favorable de \$183,228,617, au lieu de \$100,255,109 l'année précédente, résultat partiellement attribuable à la grève qui sévit dans les charbonnages du Royaume-Uni pendant l'été de 1921. Par contre, notre balance visible adverse avec les Etats-Unis ne dépassait pas en 1922, la somme de \$210,682,930, comparativement à \$295,475,684 en 1921, diminution qui est significative, en raison de la haute barrière protectrice récemment élevée par les Etats-Unis contre des marchandises dont un bon nombre sont produites au Canada.